



Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Saint-Colomban au 31 décembre 2021

Selon les dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, vous recevez aujourd'hui le rapport de la situation financière de la Ville. Il faut ainsi voir cette version comme une mise à jour de la version de décembre dernier, adaptée grâce aux états financiers déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal de juin. L'objectif de ce rapport est de vous renseigner sur les états financiers de la Ville.

À la suite du dépôt du rapport financier 2021 consolidé du vérificateur externe en date du 7 juin 2022, les charges de fonctionnement de la Ville incluant le financement à long terme des activités d'investissement et les affectations se sont élevées à 19 013 640 \$. Les revenus de fonctionnement pour l'année 2021 ont été de 21 807 415 \$. Le rapport du vérificateur indique donc, pour l'administration municipale, un excédent de fonctionnement pour l'exercice à des fins fiscales de 2 793 775 \$.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous confirme que la rémunération annuelle du maire est de 41 530 \$, en plus d'une allocation de dépenses de 17 401 \$. La rémunération de chaque conseiller est de 15 600 \$ avec une allocation de dépenses de 7 800 \$. Dans les états financiers déposés, la liste de tous les élus ayant reçu un salaire et une allocation de dépenses est bien détaillée.

Je tiens à profiter de ce rapport pour expliquer les écarts notables favorables et défavorables en lien avec ce qui avait été planifié lors de la présentation et l'adoption du dernier budget.

D'entrée de jeu, la Ville ne tient pas compte, dans son budget, de l'impact du développement immobilier et de l'amélioration de propriétés dans ses prévisions de revenus. Dans une ville en croissance, ce montant devient forcément positif et génère un écart cyclique à la hausse sur les revenus projetés. À ce titre, les revenus tirés de la taxation liés à la croissance du parc immobilier ont été de 491 218 \$. Une augmentation de près de 837 189 \$ de revenus par rapport aux résultats de l'année précédente est aussi à noter, ce qui signifie que la santé du marché résidentiel se porte bien sur le territoire. Il y a un effet de rareté qui impacte les prix de vente, ce qui se répercute sur la perception des droits de mutation immobilières. De plus, il faut souligner l'augmentation de la redevance environnementale octroyée en lien avec nos efforts pour éviter l'enfouissement des matières résiduelles. En globalité, la Ville a tiré 2,140 millions de dollars en revenus supplémentaires par rapport à son budget de fonctionnement.

En 2021, la croissance des revenus a été marquante alors qu'il y a eu une relative stabilité des dépenses globales. Nos objectifs de dépenses de fonctionnement ont été atteints puisque celles-ci représentent en fin d'exercice un petit écart positif d'un peu moins de 90 000 \$ sur le montant budgété de 20 722 590 \$. Nous atteignons notre objectif d'augmenter les revenus de la Ville autrement que par la taxation résidentielle. Je tiens aussi à souligner que le règlement 3009, concernant les redevances au développement, a permis d'amasser 855 000 \$ en 2021, la deuxième année de son application. Je tiens ici à rappeler que ce règlement sert uniquement à financer les projets d'investissement inscrits dans le règlement 3009 qui concerne, à 80 %, des modifications touchant notre réseau routier.

En cette première année de deuxième mandat, la Ville est en meilleure position financière que jamais. La dette nette a été réduite de près de 1 000 000 \$, le fonds de compensation pour frais de parcs est en santé et la Ville bénéficie d'un excellent surplus non affecté. Nous sommes bien positionnés pour faire face aux défis que les prochaines années offriront.

Tout ceci témoigne de la capacité de la Ville à tenir les cordons de la bourse serrés, tout en se gardant une flexibilité décisionnelle et administrative. Les prochaines années nous permettront de réaliser des projets sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs années. De plus, la flexibilité financière acquise nous permettra de financer des projets sans se fier à des emprunts qui impacteront trop lourdement notre liquidité. Le premier mandat a servi à prendre en charge les revenus nécessaires aux changements qui verront le jour sur le territoire. Le parc Gaffney-Kennedy, la rue de l'Accueil, le chemin Saint-Patrick et la construction du nouveau garage municipal ne sont que quelques exemples. Nos équipements sont renouvelés, nos véhicules de déneigement sont achetés. Les économies créées par le souci d'être autonomes sur plusieurs fronts porteront fruits dans les années qui viennent. Ce rapport financier démontre que l'impact sur les dépenses courantes a été nul et surtout, bien balancé. À l'exception du service de police et des loisirs/culture, les dépenses des différents services municipaux ont été stables sinon moindres qu'en 2020.

En matière d'investissements routiers, je dois souligner le travail effectué concernant les rues Lajeunesse et du Boisé. Voici deux exemples de rues qui avaient été réalisées avec des fondations inappropriées par le passé, que nous avons choisi de refaire complètement. Ceci a un coût évidemment, mais nous investissons dans l'idée de bien faire les choses et ainsi, éviter de saupoudrer de l'argent de manière esthétique. Annuellement, nous en faisons moins, mais nous travaillons mieux. Nous avons aussi continué d'intervenir directement dans les quartiers résidentiels par la réalisation de bosses de ralentissement permanentes, une vingtaine encore cette année. Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix d'intervenir pour améliorer la sécurité routière et nous continuerons de le faire au cours des années qui viennent.

En matière de loisirs et de culture, il faut noter l'achat du logiciel RFID qui permet maintenant à la bibliothèque de sortir de ses murs et favoriser la location de documents n'importe où le service veut bien être. Nous avons aussi débuter le projet du parc Gaffney-Kennedy, un projet qui occupera la Ville pour de nombreuses années encore. Nous nous donnons enfin les moyens d'avoir un parc de grande ampleur qui marie le patrimoine, les arts, les sports et les loisirs dans un environnement extraordinaire.

En conclusion, sommairement, voici ce qui explique la situation financière pour 2021.

Ainsi, à partir du 15 juin 2021, les états financiers seront disponibles à l'hôtel de ville et à www.st-colomban.qc.ca/budget.

Xavier-Antoine Lalande
Maire de la Ville de Saint-Colomban